



## *Commune de Misery-Courtion*

### **CONVOCATION**

### **à l'assemblée communale du lundi 13 mai 2024 à 20h00**

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Misery-Courtion sont convoqués en assemblée communale le lundi 13 mai 2024, à 20h<sup>00</sup>, à la halle de gymnastique du centre communal de Misery.

Tractanda :

#### **1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2023**

*Le procès-verbal ne sera pas lu, mais peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture, dans les dix jours qui précèdent l'assemblée ou sur notre site internet [www.misery-courtion.ch](http://www.misery-courtion.ch)*

#### **2. Demande de crédit additionnel pour l'agrandissement de l'école à Courtion et la transformation de l'ancien bâtiment**

#### **3. Révision des statuts de l'Association de communes pour la gestion des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC)**

#### **4. Comptes 2023**

##### **4.1 Compte de résultat**

##### **4.2 Compte des investissements**

##### **4.3 Rapport de la Commission financière**

#### **5. Divers et communications**

Tous les documents relatifs aux objets traités durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture, dans les 10 jours précédant l'assemblée ou sur le site internet communal, sous [www.misery-courtion.ch](http://www.misery-courtion.ch).

Le Conseil communal